

Le docteur Adams, mandataire de l'évêque, a dit : " Je suppose que la cour exigera du condamné un nouveau certificat d'aptitude avant qu'il rentre en fonctions."

Le juge : " Si pendant le temps de sa suspension, M. Head donnait lieu à de nouvelles plaintes, on exigerait de lui un certificat."

Après avoir suspendu le docteur Pusey de ses fonctions, le vice-chancelier de l'Université d'Oxford vient de sévir contre le docteur Emone Morris, à raison d'un sermon qu'il a prêché dans l'église du Christ le jour de l'Ascension. Il paraît qu'en faisant l'éloge de Laud, archevêque de Cantorbéry, célèbre par son attachement à Charles Ier, et mort martyr en 1643, le révérend Edmond Morris s'est permis sur le symbole des apôtres, un commentaire peu conforme aux principes de l'Eglise protestante. Il lui a été enjoint de s'abstenir désormais de ces propositions mal sonnantes, sous peine de destitution.

Pendant que cette injonction était formulée, un autre membre de l'Université d'Oxford embrassait la foi catholique. Le révérend Georges Talbot (M. A.), membre du collège de Balliol, s'est démis des fonctions de curé qu'il exerçait à Evercreech-Cum-Chesterblade, dans le comté de Somersert. Il a fait ensuite abjuration, et il est dans l'intention de se préparer au sacerdoce catholique. Depuis la conversion de M. Sibthorp, c'est le cinquième membre de l'Université d'Oxford qui revient ainsi à l'unité.

IRLANDE.

Les puseystes viennent d'établir un collège dans le diocèse de Meath, en Irlande. Les docteurs Elrington et Toad, M. Sewell, lord Adare et d'autres personnes de distinction sont à la tête de cet établissement, qui porte le nom de saint Columba, saint irlandais d'une grande célébrité. Dernièrement, M. Sewell a fait, en présence des pasteurs et des membres du collège, un discours où il a déclaré que c'était à l'intercession de ce grand saint que l'on devait attribuer la faveur de voir relever ce collège après 1,200 ans. Cet établissement sera entretenu par des souscriptions volontaires et des donations.

ESPAGNE.

Un décret récent supprime la contribution votée pour subvenir aux besoins de l'Eglise, en compensation des propriétés qu'on lui a ravies. Par cette suppression, le ministère flatte grossièrement la populace, qui a toujours regimbé contre les contributions nouvelles. En même temps, le décret assigne, pour le soutien de l'Eglise, des ressources qui ne peuvent résulter que de l'accomplissement d'une mesure inique, la vente des biens ecclésiastiques. Le clergé est mis en demeure de mourir de faim, ou bien d'exécuter à l'achat illégitime des héritages dont les siècles passés l'avaient fait dépositaire. Il y a plus encore : le produit de cette vente, destinée aux nécessités du culte et des ministres de l'autel, doit être versé dans la caisse du trésor, c'est-à-dire dans ce tonneau sans fond, d'où se sont écoulées les dernières oboles de l'Espagne. Le juif Mendizabal, ministre actuel des finances, est signalé en Espagne sous un sobriquet qui n'a qu'un juste équivalent français, *voleur* : c'est aux mains de cet homme qu'on remettra la nourriture du prêtre et le denier du sanctuaire. Le *Catholic* proteste que le décret dont nous parlons est une sentence de mort portée contre le clergé et le culte ; non qu'il attribue au pouvoir la force de tuer l'Eglise, mais il lui en attribue l'intention. Il invite les catholiques à soutenir de leurs offrandes le culte et le clergé, qui saura vivre de la charité populaire, au défaut de la justice du pouvoir.

PORTUGAL.

Le patriarche de Lisbonne a communiqué sa confirmation au vicaire-général du patriarcat, le 8 mai. Voici les termes de sa communication officielle :

" Le très saint Père Grégoire XVI, qui préside aujourd'hui à toute l'Eglise universelle de Dieu, ayant confirmé de son autorité apostolique, la nomination et la présentation que l'auguste reine, ma souveraine, a daigné faire de moi pour la haute dignité de patriarche de la sainte Eglise métropolitaine de Lisbonne, Sa Sainteté a trouvé bon, le jour suivant, 4 avril, d'ordonner l'expédition des Lettres apostoliques en date dudit jour, Lettres confirmées par le *placet* royal (*regio beneplacito*), en vertu desquelles Sa Sainteté m'accorde le libre exercice de toute sorte de *jurisdiction* (*omnimoda jurisdiction*) dans le patriarcat, me dispensant de la formalité de la prise de possession que, sans cela, d'après la discipline canonique, je devrais observer pour cette éminente charge. De quoi je donne avis à V. S. pour sa propre connaissance, et afin qu'elle le fasse savoir aux révérends curés, au clergé et au peuple de tout le patriarcat, dans la forme d'usage. Dieu garde V. S.

" Saint-Vincent, 8 mai 1843.

" Signé : LE PATRIARCHE DE LISBONNE."

TYROL.

C'est une pauvre disposition d'esprit de ne vouloir accepter que ce que le raisonnement explique avec les données de l'expérience ordinaire, comme s'il ne se rencontrait pas dans toutes les sciences, dans tous les ordres de la pensée et de l'observation, des principes, des phénomènes qui dépassent la mesure commune ; en un mot, suivant la belle parole de Shakespeare, *comme s'il n'y avait pas entre le ciel et la terre plus de choses que l'on n'en rêve dans toute la philosophie.*

Ceci a rapport au livre de *Stygmatisées du Tyrol*, dont nous avons déjà parlé. Ces *miracles* subsistent ; ils continuent de se manifester aux yeux de quiconque va les voir. Les faits sont là sous leur forme sensible ; il faut ou les expliquer ou les déclarer inexplicables. Or, ces faits étranges ne peuvent s'expliquer par aucune des lois connues de l'organisation et de la vie.

En présence des saintes du Tyrol, comme les appelle un recueil anglais, l'incrédule, le matérialiste le plus obstiné est rejeté par ses propres yeux et par sa propre raison dans le surnaturel.

Univers.

ALGERIE.

Après une longue tournée pastorale, Mgr. Dupuch est revenu à Alger au commencement de juin.

A Bone, il a donné la communion à 841 fidèles ; à Philippeville à 860 ; à Constantine à 1,000 ; le prélat a baptisé 500 petits Arabes.

Le baptême d'une cloche a eu lieu à Constantine avec une grande solennité. Le général Baraguay-d'Hilliers était le parrain. Une grande croix a été plantée par Mgr. Dupuch à l'endroit où l'on avait trouvé, gravée sur le roc, l'inscription dont voici la traduction :

" Le 5 des nones d'Avril, passion des martyrs Marien et Jacques, souvenez-vous devant le Seigneur de ceux dont vous connaissez les noms.

" † † l'an 259."

Mgr. Dupuch a retrouvé des tombeaux chrétiens dans chacune de ses tournées pastorales.

A Gigelly, pendant qu'il était occupé à baptiser quatre enfans et à bénir deux mariages, son interprète arabe, musulman converti, qui était placé près du prélat, a reçu dans la poitrine une balle tirée par les Kabyles. On espère le sauver.

L'Eglise de Saint-Augustin va être reconstruite sur son ancien emplacement à Hippone et sur le même plan. Le corps de sainte Monique viendra reposer à côté des restes sacrés de son fils bien-aimé, saint Augustin.

Tous les hôpitaux de l'Algérie sont desservis par un prêtre, et pas un soldat ne meurt sans recevoir, souvent avec l'édification la plus touchante, les derniers sacrements.

Chaque colonne d'expédition militaire est maintenant accompagnée d'un prêtre. On ne verra plus des officiers supérieurs et des soldats mourir, sans qu'un ministre du Seigneur soit là pour répondre à leur appel, et leur donner les consolations et les espérances de la religion.

Au mois de juillet devait avoir lieu, à Alger, une retraite ecclésiastique, composée de prêtres de l'Algérie ; ils seront au nombre de trente. Mgr. Dupuch recommande particulièrement cette retraite aux prières des fidèles.

ETATS-UNIS.

Le puseïsme qui a fait tant de bruit en Angleterre, vient de s'introduire dans l'Eglise épiscopale de New-York. Deux membres du clergé anglican de cette ville ont protesté, tout récemment contre l'ordination d'un ministre à cause de ses dispositions en faveur des nouvelles doctrines du docteur Pusey, et une controverse à ce sujet était ouverte dans des papiers-nouvelles et des pamphlets.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

L'enquête dont la mort de Morisson a été le sujet devant le coroner de Kingston a duré depuis le jeudi jusqu'à samedi soir. Le jury s'est alors retiré pour délibérer, mais ne pouvant s'accorder sur le verdict à rendre, il est demeuré enfermé jusqu'à onze heures le dimanche au matin. Il lui fut alors permis de sortir, avec l'injonction de se présenter le lendemain à 3 heures, lorsqu'il fut examiné deux témoins, dont un avait déjà été entendu. Le jury s'est ensuite retiré de nouveau et est resté enfermé un jour et deux nuits sans pouvoir s'accorder. Comme il était évident qu'il ne pourrait en venir à une décision, il fut libéré avec un ajournement aux prochaines assises, lorsque le juge pourra lui venir en aide, si on ne s'en passe tout-à-fait en adoptant, ainsi qu'il est probable, le procédé plus usité d'une mise en accusation devant le grand jury. Les partis étaient dans le jury du coroner de 9 à 4.

Rien ne prouve mieux le fanatisme qui a présidé aux désordres du 12 que les faux témoignages qui ont été donnés à l'enquête du coroner, et les tentatives désespérées qui ont été faites pour impliquer certaines personnes, surtout M. Thibodo à qui les orangistes en veulent beaucoup ; mais les dépositions lui sont si contradictoires, qu'elles font plutôt voir la mauvaise foi des dépositions qu'elles ne tendent à le compromettre, et en effet il résulte de la masse des preuves que M. Thibodo a plutôt contribué à maintenir l'ordre et à apaiser les troubles qu'il n'y a pris part. Ainsi l'enquête lui sera en définitive plus favorable qu'à ses ennemis. Cependant M. Thibodo a dû être incarcéré, vu la nature de l'offense dont on l'accuse, et des onzes personnes arrêtées dans la nuit du 12, il en a été libéré sept le samedi suivant, en sorte qu'il en reste encore quatre en prison, savoir, M. Thibodo, un nommé Johnson, l'entrepreneur de l'église catholique, dont la construction, dit le *Chronicle*, n'a pas cessé de tenir la ville dans un état d'excitation dès le commencement, puis deux autres catholiques dont on ne donne pas les noms. Les avocats des prisonniers devaient immédiatement s'adresser aux juges pour des *writs d'habéas corpus*.

Minerve.

Les feuilles opposantes de Montréal répètent d'après le *Statesman* de Kingston, journal voué à l'orangisme, que le shériff de cette ville là et d'autres fonctionnaires passèrent la journée de dimanche à fêter et à boire avec un prisonnier, faisant allusion à un des prisonniers du 12. Le *Chronicle* donne un démenti formel à cette assertion, qu'il traite de "dégoutante." Les mêmes journaux accusent l'exécuteur d'avoir démis le geôlier parce que ce dernier aurait refusé d'admettre des visiteurs auprès des prisonniers en question au-delà des heures prescrites. Le *Chronicle* contredit cela, et déclare positivement que le geôlier a été démis parce qu'il a désobéi aux ordres qui lui furent donnés de fermer une porte par où des prisonniers s'étaient échappés,